



D'IMPORTANTES PROGRÈS EN MATIÈRE DE NORMES SUR LES ÉMISSIONS DE CO₂ DES AÉRONEFS ET DE MBM POUR L'AVIATION SONT ATTENDUS SUITE À L'HISTORIQUE 10^E RÉUNION DU COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT DE L'OACI

MONTREAL, le 29 janvier 2016 – Le Comité de la protection de l'environnement en aviation (CAEP) de l'OACI, organisme des Nations Unies chargé des questions d'aviation, va tenir son importante 10^e réunion au siège de l'OACI à Montréal lundi prochain.

Se réunissant du 1^{er} au 12 février, un vaste échantillon d'experts internationaux chercheront à mener à bien une série de développements clés, y compris des recommandations relatives à de nouvelles normes sur les émissions de CO₂ des aéronefs et les particules de matière non volatiles (nvPM), ainsi que les travaux techniques nécessaires pour appuyer un plan mondial de mesures basées sur le marché (GMBM).

Les normes sur les émissions de CO₂ des aéronefs et les nvPM seront alors soumises à l'examen final et à l'adoption du Conseil de l'OACI, composé de représentants de 36 États, lors de l'une de ses sessions de 2016. La proposition relative au GMBM sera examinée par les 191 États membres de l'OACI à sa 39^e Assemblée, du 27 septembre au 7 octobre prochains.

« On ne saurait trop insister sur l'importance des engagements du vaste échantillon d'experts techniques internationaux du CAEP et sur les résultats qu'ils ont produits à l'appui des objectifs environnementaux de l'aviation », a souligné M. Olumuyiwa Benard Aliu, Président du Conseil de l'OACI. « Les résultats de sa prochaine 10^e réunion seront déterminants pour les évaluations que le Conseil fera des nouvelles normes recommandées par la réunion, ainsi que pour les délibérations et actions exhaustives en matière d'environnement auxquelles se livreront les États lors de notre prochaine 39^e Assemblée. »

Parmi les nouveautés dont il sera question lors de CAEP/10, on peut citer la méthodologie de l'évaluation du cycle de vie (LCA) proposée pour les carburants alternatifs durables, les questions de bruit des hélicoptères, les aéronefs non habités et les futurs aéronefs supersoniques, ainsi que les tendances convenues par l'OACI en matière de bruit, de NO_x et de CO₂.

« L'OACI travaille à un ensemble exhaustif de mesures portant sur les émissions de l'aviation internationale depuis que nos États nous ont chargés de le faire lors de notre 38^e Assemblée en 2013 », a-t-il ajouté. « Nous avons fait d'excellents progrès depuis lors et les efforts du CAEP restent d'une aide inestimable pour les progrès environnementaux réalisés dans tous les aspects de ce programme. »

- 30 -

Ressources pour les rédacteurs :

[Dialogues sur l'aviation mondiale \(GLAD\) de 2016 de l'OACI sur les MBM pour l'aviation](#)
[Normes de l'OACI sur la technologie aéronautique](#)
[Activités de protection de l'environnement de l'OACI](#)
[39^e Assemblée triennale de l'OACI](#)

Pour de plus amples informations, contacter : communications@icao.int